

# ATTESTATION DE VISITE

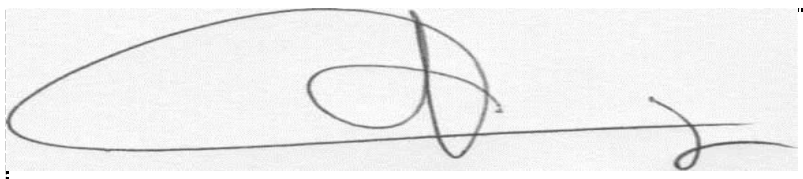
**Important : Cette présente page contient le logo Cofrac correspondant, dans les conditions définies d'usage de la marque Cofrac uniquement pour une inspection réalisée par un organisme évaluateur accrédité par le Cofrac**

<b>Identification du propriétaire :</b>	
Nom et prénom :	FRANCA MICHELE
Adresse :	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Code postal : 84 xxx	Ville :XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX Pays : France
Tél :	XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX Email : location-vacances@jasrenard.com
<b>Identification du mandataire (le cas échéant) :</b>	
	Prénom : _____
Raison sociale	_____
Adresse :	_____
Code postal :	_____ Ville : _____
Tél :	_____ Email : _____
<b>Identification du meublé :</b>	
Dénomination commerciale, le cas échéant :	JAS RENARD
Adresse du meublé	750, Chemin de Saint Andéol
Code postal :	84330 Ville : LE BARROUX
Tél. logement meublé (s'il existe) :	_____
Classement actuel :	<input checked="" type="checkbox"/> Non classé <input type="checkbox"/> 1* <input type="checkbox"/> 2* <input type="checkbox"/> 3* <input type="checkbox"/> 4* <input type="checkbox"/> 5*
Catégorie de classement demandée :	<input type="checkbox"/> 1* <input type="checkbox"/> 2* <input checked="" type="checkbox"/> 3* <input type="checkbox"/> 4* <input type="checkbox"/> 5* Capacité demandée : 8
<b>Organisme évaluateur accrédité visé au 1° de l'article L.324-1 du code du tourisme :</b>	
RELAIS DES GITES DE FRANCE DE VAUCLUSE	
Date de délivrance de l'accréditation d'inspection pour le classement des meublés de tourisme :	30/05/2016
<b>Organisme visé au 2° de l'article L.324-1 du code du tourisme :</b>	
RELAIS DES GITES DE France DE VAUCLUSE	
Date de délivrance de l'attestation de conformité pour le classement des meublés de tourisme :	_____

Rapport édité le : 29/11/2019 Inspection réalisée le : 27/11/2019  
Nb de point obligatoires atteint : 193 , soit 98,97% du total à atteindre  
Conformité du nombre de points total à atteindre  Oui  Non  
Nb de points à la carte atteint : 62  
Conformité du nombre de points à la carte à atteindre  Oui  Non

Avis de l'organisme évaluateur accrédité ou réputé accrédité pour la catégorie de classement demandé :	
<input checked="" type="checkbox"/> Favorable	<input type="checkbox"/> Défavorable

**Nom de l'organisme :** RELAIS DES GITES DE FRANCE DE VAUCLUSE  
*Déclare ces informations justes et sincères*  
Date : 29/11/2019 Nom et signature du responsable de l'inspection : Patrick ESCLAPEZ



# RAPPORT DETAILLE RENSEIGNE PAR L'ORGANISME VISE AU 1° OU AU 2° DU CODE DU TOURISME

Nom de l'organisme : RELAIS DES GITES DE FRANCE DE VAUCLUSE

Adresse : Place Campana, la Balance

Code postal : 84000 Ville : AVIGNON

Téléphone : 04.90.85.45.00 Fax : 04.90.85.88.49 Email : [contact@gites-de-france-vacluse.com](mailto:contact@gites-de-france-vacluse.com)

Site internet : www.gites-de-France-vacluse.com Référent dossier : Patrick ESCLAPEZ

Critères « non applicables » pour le meublé entraînant un changement des totaux obligatoires et « à la carte » à atteindre (cf. guide de contrôle du tableau de classement des meublés de tourisme)

Belle maison indépendante bien aménagée et équipée. Terrasse. Jardin clos. Piscine privée. Parking sur place et réservé. Un garage à disposition. Location prévue pour 8 personnes.  
Cuisine/salle à manger/salon. Quatre chambres. Trois salles d'eau. 4 wc dont 2 indépendants.  
Hébergement non accessible pour une personne handicapée.

C68 : Le critère passe de : X à NA C98 : Le critère passe de : X à NA

## Résultats de la visite d'inspection

Points obligatoires	
a) Nombre total des points à respecter pour la catégorie demandée (tenant compte des cas particuliers et des critères non applicables)	<b>195</b>
b) Nombre minimal de points obligatoires à respecter, 95% de (a)	<b>185,25</b>
<b>c) Nombre de points obligatoires atteint</b>	<b>193</b>
<b>Respect du seuil de nombre de points obligatoires à atteindre :</b>	<b>OUI</b>
d) Nombre de points obligatoires à compenser - <i>dans la limite de 5% du total des points obligatoires à respecter</i> (coefficient 3), soit (a) - (c) *3 :	<b>6</b>
Points à la carte	
e) Nombre total de points à la carte disponibles pour la catégorie demandée	<b>105</b>
f) Nombre de points à la carte à respecter, soit 5%, 10%, 20%, 30%, 40% respectivement pour les catégories 1, 2, 3, 4, 5* de (e)	<b>21</b>
g) Nombre de points à la carte à atteindre : (d) + (f)	<b>27</b>
<b>h) Nombre de points à la carte atteint</b>	<b>62</b>
<b>Respect du seuil de nombre de points à la carte à atteindre :</b>	<b>OUI</b>

Capacité maximale du meublé (en nombre de personnes susceptibles d'être accueillies) :

8